

Résumé d'évaluation périodique de la maîtrise en histoire

1) Identification du programme

Maîtrise en histoire (M.A)
 Département d'histoire
 Faculté des lettres et sciences humaines

2) Description du programme

Globalement, la maîtrise en histoire favorise le développement des aptitudes à la recherche, l'élaboration d'une pensée fondée sur la réflexion en histoire et l'atteinte d'une maturité intellectuelle. Les objectifs généraux du programme de maîtrise sont les suivants :

- acquérir une plus grande formation théorique afin de mieux comprendre les grands problèmes et débats de l'histoire;
- développer des compétences de recherche spécifique et de mise à jour de ses connaissances en histoire;
- maîtriser les concepts et notions historiques;
- développer ses capacités d'analyse essentielles à la critique historique.

Le programme de maîtrise en histoire offre actuellement trois cheminements différents : a) un cheminement de type recherche; b) un cheminement de type recherche en informatique appliquée à l'histoire; c) un cheminement de type cours en informatique appliquée à l'histoire. Chacun de ces cheminements de maîtrise offerts par le département d'histoire de l'Université de Sherbrooke veut former des professionnels polyvalents qui sauront se démarquer sur le marché de l'emploi. Voici les objectifs spécifiques de chacun des trois cheminements.

1. Cheminement de type recherche

Ce cheminement met l'accent sur la recherche et sur la préparation d'un mémoire. Il constitue une excellente préparation pour des études de 3^e cycle.

Il permet à l'étudiant.e :

- d'acquérir une méthode de recherche par l'apprentissage des méthodes propres à chaque approche de l'histoire et, en particulier, par l'étude des nouvelles méthodes de recherche;
- d'amorcer une spécialisation dans un domaine de l'histoire;
- d'acquérir une expérience dans la poursuite des recherches historiques et dans la présentation des résultats de recherche sous forme écrite.

→ Ce cheminement requiert un total de 45 crédits qui se distribuent de la manière suivante : cours obligatoires (6 crédits); cours optionnels (6 crédits) et production du mémoire incluant les présentations dans les Ateliers de recherche et de rédaction (33 crédits).

2. Cheminement de type recherche en informatique appliquée à l'histoire

Ce cheminement prépare à la fois à la recherche historique et à l'application des nouvelles technologies. La dimension informatique appliquée à l'histoire se traduit par des objectifs supplémentaires et spécifiques permettant à l'étudiant.e :

- d'intégrer l'informatique appliquée à la pratique de l'histoire dans les domaines de la gestion, de l'analyse et de la diffusion de l'information;
- d'intégrer des notions de gestion de projet à la pratique de l'histoire;
- d'acquérir une expérience dans la poursuite des recherches historiques et dans la présentation des résultats de recherche sous forme écrite et numérique.

→ Ce cheminement requiert également un total de 45 crédits qui se répartissent de la manière suivante : cours obligatoires (12 crédits); cours optionnels (3 crédits); production du mémoire incluant les présentations aux Ateliers de recherche et de rédaction (30 crédits).

3. Cheminement de type cours en informatique appliquée à l'histoire

Ce cheminement professionnel permet d'utiliser les nouvelles technologies pour la diffusion de l'histoire. Des stages font partie de la formation.

Il permet à l'étudiant.e :

- d'intégrer l'informatique appliquée à la pratique de l'histoire dans les domaines de la gestion, de l'analyse et de la diffusion de l'information;
- d'intégrer des notions de gestion de projet à la pratique de l'histoire;
- d'acquérir, par l'entremise des stages, une expérience pratique de l'informatique appliquée à l'histoire auprès d'un organisme public ou privé;
- d'acquérir une expérience dans la présentation des contenus historiques sous forme numérique.

→ Ce cheminement requiert aussi un total de 45 crédits qui se répartissent de la manière suivante : cours obligatoires (12 crédits); cours optionnels (12 crédits); stage (12 crédits) et; essai (9 crédits).

3. Processus d'autoévaluation

Le processus d'évaluation de la maîtrise en histoire a été amorcé en septembre 2012. Le comité d'évaluation de programme était alors initialement composé des personnes suivantes : Harold Bérubé, professeur au département d'histoire et responsable du Comité des études supérieures (président); Patrick Dramé, professeur au département d'histoire et membre du Comité des études supérieures; Geneviève Dumas, professeure au département d'histoire et membre du Comité des études supérieures; Léon Robichaud, professeur au département d'histoire; Anne Bruneau-Poulin, étudiante inscrite au programme de maîtrise en histoire (cheminement de type recherche); Khalid Adnane, chargé de cours à forfait au département d'histoire; François Yelle, professeur au département des lettres et communications et Véronique Lampron, conseillère pédagogique au département d'histoire. Ce comité a bénéficié de l'appui de Marielle Thibaudeau, conseillère en évaluation de programme au secrétariat d'évaluation périodique des programmes (SEPP).

Au fil du processus, la composition du CÉP a beaucoup changé avec notamment : les départs de Véronique Lampron (suite à la suppression de son poste) et de Marielle Thibaudeau; les remplacements de Patrick Dramé et Geneviève Dumas (en congés sabbatiques) respectivement par Tristan Landry et Christine Métayer; le remplacement d'Anne Bruneau-Poulin (qui a complété ses études de maîtrise) par Jean-Philippe Carlos, étudiant à la maîtrise en histoire; et enfin le remplacement de Khalid Adnane par André Poulin, chargé de cours au département d'histoire.

Le prédiagnostic établi en 2013 identifiait 3 enjeux préalables auxquels s'est ajouté un quatrième à la suite des commentaires de la direction de l'Université. Ces 4 enjeux principaux se regroupent autour des aspects suivants : a) Revoir la maîtrise de type cours en informatique appliquée à l'histoire; b) Accroître la persévérance aux études et diminuer leur durée; c) Améliorer le cheminement de type recherche en informatique appliquée à l'histoire pour mieux intégrer sa composante informatique appliquée; d) Situer le programme par rapport aux finalités institutionnelles de formation.

- *Revoir le cheminement de type cours en informatique appliquée à l'histoire*

1. Pourquoi ce cheminement n'a-t-il pas eu le succès escompté et par quoi pouvons-nous le remplacer?
2. Quelles sont les difficultés associées à ce cheminement?
3. Quels sont les besoins de formation dans ce créneau des humanités numériques?
4. Quelles sont les alternatives potentielles au cheminement actuel?

- *Accroître la persévérance aux études dans les deux cheminements de type recherche et diminuer la durée des études*

5. Quels sont les facteurs déterminants relatifs à la persévérance aux études?

6. Quels sont les facteurs qui expliquent la durée trop longue des études?
7. Quelles améliorations pourraient être apportées aux Ateliers de recherche et de rédaction?
8. Comment assurons-nous la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et quel est l'impact de cet encadrement sur la durée des études ?
9. Que pensent les étudiants de l'offre de cours obligatoires et à option?
10. Y a-t-il lieu de revoir les attentes relatives au mémoire de maîtrise dans les différents cheminement?

- *Améliorer le cheminement de type recherche en informatique appliquée à l'histoire pour mieux intégrer sa composante « informatique appliquée »*

11. Les modalités d'évaluation des apprentissages et la charge de travail sont-elles bien adaptées aux objectifs du cheminement ?
12. Comment mieux préparer le corps professoral à encadrer les étudiants du cheminement ?

- *Situer le programme par rapport aux finalités institutionnelles de formation*

13. Quelles sont les finalités institutionnelles de formation du programme?
14. Comment le programme se situe-t-il par rapport à ces finalités?

Le rapport pré-diagnostic a été jugé conforme dans l'ensemble par le secrétariat de l'évaluation périodique des programmes le 2 décembre 2013, et a été adopté par la Faculté des lettres et sciences humaines en date du 13 décembre 2013.

L'évaluation ciblée du programme de maîtrise en histoire a été réalisée en fonction des 4 enjeux identifiés dans le prédiagnostic de 2013, qui avaient préalablement fait l'objet d'une analyse approfondie. Pour ce qui est de la méthodologie mise en œuvre, nous avons privilégié une approche qualitative plutôt que quantitative, cherchant à obtenir, en consultant les étudiant.e.s et les professeur.e.s du programme, des réponses qui nous permettent d'approfondir des données plus générales obtenues surtout par l'entremise des recherches menées ces dernières années sur les principaux enjeux abordés.

La méthodologie comprenait en conséquence 5 phases de collecte d'information. Dans un premier temps (printemps 2014), un sondage a été effectué en classe, auprès de l'ensemble des étudiant.e.s de 3^{ème} année du baccalauréat, quant à leurs attentes et leurs besoins aux cycles supérieurs. Dans un second temps (été 2014), une recherche documentaire a été effectuée sur les études supérieures en sciences humaines au Canada et en Amérique du Nord. Elle a permis la préparation de deux rapports sur les programmes en histoire appliquée et en humanités numériques en Amérique du Nord et sur les recherches les plus récentes relatives à la durée des études et à la persévérance scolaire aux cycles supérieurs. Dans un troisième temps (automne 2014), un

questionnaire a été envoyé aux diplômés du *cheminement de type cours en informatique appliquée à l'histoire*.

Toutefois, malgré nos efforts, seuls trois étudiant.e.s ont répondu au questionnaire. Soulignons cependant que dans deux cas, les commentaires ont été particulièrement substantiels et ont été ainsi intégrés à notre réflexion. Dans un quatrième temps (octobre 2014), deux rencontres ont été organisées respectivement avec les étudiant.e.s de première et de deuxième année de maîtrise, issus des deux *cheminements de type recherche*, puis avec ceux du *cheminement de type cours* afin de discuter des différents enjeux relevés dans le prédiagnostic.

Il est enfin important de mentionner que tout au long de l'année 2014, les travaux du comité créé pour réfléchir à la refonte du *cheminement de type cours*, composé de Léon Robichaud, d'Harold Bérubé et de Jean-Philippe Carlos, se sont poursuivies, en plus des discussions sur différents points précis lors des assemblées départementales et des réunions du CES départemental. Le fruit de ces discussions a été intégré au rapport d'évaluation ciblée.

Le rapport d'évaluation ciblée a été jugée conforme dans l'ensemble par le secrétariat de l'évaluation périodique des programmes le 2 octobre 2016, et a été adoptée par la Faculté des lettres et sciences humaines le 29 octobre 2015

4. Évaluation externe

La visite des évaluateurs externes s'est déroulée les 21 et 22 avril 2016. Les deux évaluateurs externes, soit la professeure Karine Hébert (Université du Québec à Rimouski) et le professeur Samir Saul (Université de Montréal), ont produit un rapport individuel. Les deux évaluateurs ont clairement mis en lumière les différents aspects de la pertinence et de la qualité du programme de maîtrise en histoire. Ils ont été précis tout autant dans leur évaluation que dans leurs recommandations. Leur travail a été fort utile en vue de la mise en œuvre des recommandations finales.

Les évaluateurs externes ont noté plusieurs points positifs, dont les principaux sont : le programme est, en général, ajusté aux tendances du domaine, notamment en ce qui a trait au cheminement recherche; la volonté est forte de développer le volet très novateur des humanités numériques; les objectifs sont conformes aux besoins de formation; les acteurs du programme sont globalement satisfaits de la qualité de l'enseignement et de la qualité de l'encadrement. Parmi les points à améliorer, on retrouve : la manque de clarté dans la définition des objectifs des deux cheminements de type cours et recherche en informatique appliquée à l'histoire; l'absence de stratégies visant à appuyer les étudiant.e.s ayant des difficultés en français; la nécessité d'améliorer l'encadrement des étudiant.e.s par l'adoption d'une entente qui établit clairement les modalités de l'encadrement des étudiant.e.s, le déplacement au mois de juin de l'Atelier de recherche et de rédaction fixé par l'usage au mois d'avril.

Dans son ensemble, les recommandations des évaluateurs externes rejoignent celles du CÉP. Nous avons toutefois exprimés très clairement, les raisons qui amènent les membres du CÉP à ne pas aller dans le sens de certaines suggestions des évaluateurs.

5. Rapport final d'autoévaluation

Au terme du processus, les membres du CÉP ont déposé les recommandations suivantes, en regard des quatre aspects d'évaluation retenus :

- *Revoir le cheminement de type cours en informatique appliquée à l'histoire*
 1. Suspendre les admissions
 2. Fermer le cheminement sous sa forme actuelle
 3. Créer un nouveau cheminement de type cours/appliqué arrimé aux humanités numériques et qui miserait sur une collaboration interdépartementale et interuniversitaire.
- *Accroître la persévérance aux études dans les deux cheminements de type recherche et diminuer la durée des études*
 4. Adopter des mesures ponctuelles visant à faciliter le passage du 1^{er} au 2^{ème} cycle.
 5. Adopter des mesures visant à faciliter l'accueil d'étudiant.e.s d'autres départements et d'autres institutions universitaires.
 6. Préserver des acquis déterminants tels que les bourses institutionnelles, l'accès à la bibliothèque et aux locaux réservés aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles.
 7. Utiliser systématiquement la version révisée du protocole d'entente étudiant.e/directrice ou directeur de recherche.
 8. Réviser la liste des cours à option afin d'uniformiser leur uniformité et leur portée
 9. Définir un cadre contraignant permettant de s'assurer de la stabilité dans la forme du cours « Gestion de projet ».
 10. Clarifier les normes de préparation et d'évaluation des documents présentés dans les ateliers de recherche et de rédaction.
 11. Abandonner la présentation du plan détaillé dans les Ateliers de recherche et de rédaction. Celui sera désormais uniquement évalué par le directeur ou la directrice de recherche.
 12. Évaluer la possibilité d'organiser une fois par année, dans le cadre des Ateliers un événement qui permettrait aux étudiants ayant achevé leur mémoire la possible de présenter leurs résultats de recherche.

- *Améliorer le cheminement de type recherche en informatique appliquée à l'histoire*

13. Alléger le mémoire à produire en fonction de la composante informatique qui y est attachée.

14. Définir des critères d'évaluation spécifiques pour ce type de mémoire

15. Amorcer une réflexion sérieuse quant à la formation du corps professoral à l'encadrement de projet en informatique appliquée à l'histoire.

16. Abandon du séminaire à option et le déplacement des 3 crédits libérés vers le plan détaillé de rédaction.

- *Situer le programme par rapport aux finalités institutionnelles de formation*

17. Donner une plus grande place aux travaux d'équipe dans le programme de maîtrise.

18. Mieux intégrer des compétences liées aux communications dans la scolarité du programme de maîtrise.

6. Décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté de droit lors de sa séance du 12 janvier 2017.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en avril 2017. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en droit ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 24 mai 2017.

Lors de sa réunion du 14 juin 2017, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en droit.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes